

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25295**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention : Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER), Domaine : Arts, Lettres et langues (ALL)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 Modalités d'élaboration de références : Néant	Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des universités, Monsieur le Président de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction

Formacode(s) :

15214 anglais appliqué, 15229 espagnol appliqué, 15288 allemand appliqué

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Conception, préparation, gestion et suivi de projets (notamment de recherche), possiblement bilingues.
Missions d'enseignement dans divers contextes professionnels
Traduction de documents de nature et de contenu variés
Correction et relecture critique de documents, de productions écrites dans le domaine de l'édition.
Production de notes de synthèse, de rapports, de dossiers, dans une perspective pédagogique ou d'aide à la décision pour des dirigeants, sur la base d'informations vérifiées et contextualisées (écrits, entretiens ...)
Assistance à la conduite de la communication d'une institution (publique ou privée) ou à la médiatisation et la valorisation d'un patrimoine, d'un évènement artistique ou culturel.
Assistance à la préparation, l'organisation et l'accompagnement de voyages linguistiques, culturels ou touristiques.
Analyser et synthétiser, dans un contexte professionnel donné, un grand nombre d'informations bilingues et rédiger rapidement des notes de synthèse, des articles, des dossiers en français et dans la langue étrangère de spécialité.
Traduire, de façon efficace et pertinente, des documents de nature diverse, sur tous types de supports et pouvoir justifier les choix de traductions opérés.
Exposer un point de vue, l'illustrer et le défendre de façon convaincante, communiquer, de façon claire et pédagogique ses résultats de façon bilingue et adaptée à un public de spécialistes comme à un public non averti.
Conduire un projet (conception, pilotage, mise en oeuvre et gestion, diffusion et évaluation) pouvant mobiliser des connaissances pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif, et en assumer la responsabilité.
Actualiser des connaissances, par une veille informationnelle permanente relative à l'aire linguistique, culturelle, géographique, sociologique étudiée et en relation avec l'état de la recherche dans ce domaine.
Maîtriser les techniques de recherche d'informations, vérifier la fiabilité de ses sources.
Constituer et mettre en forme, avec rigueur, un corpus de données (à partir notamment d'analyses de textes, de discours, de situations ...) adapté au projet scientifique ou à la mission professionnelle confiée et réaliser, en lien avec ladite mission, des entretiens, des reportages, des enquêtes ...
Observer et analyser, dans une démarche de mise en perspective critique, l'évolution de l'actualité (culturelle, politique, économique, sociétale ...) et des enjeux des sociétés contemporaines en France et dans l'aire géographique et linguistique étudiée.
Pouvoir commenter et s'exprimer, à l'oral comme à l'écrit, au sujet des évolutions ci-dessus visées, et se positionner dans ces échanges comme passeur de savoir et de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Enseignement et recherche
Edition
Interprétariat / traduction
Journalisme spécialisé
Services de communication et de relations publiques d'entités privées ou publiques (collectivités territoriales, ONG, associations ...)
Carrières de la fonction publique (concours de niveau A)
Métiers du tourisme
Enseignant et/ou enseignant-chercheur dans l'enseignement supérieur et la recherche
Interprète / traducteur en libéral (édition ...) ou au service d'une collectivité publiques (tribunaux ...)
Chargé de communication bilingue pour le compte d'entreprises, de collectivités territoriales, d'ONG, d'associations ...
Journaliste spécialisé dans un média de langue française ou étrangère, tous types de supports.

Chargé de mission / ingénieur d'études auprès d'entreprises privées, de structures publiques ou d'ONG

Editeur (et/ou correcteur) d'ouvrages en lien avec l'aire géographique, sociologique, linguistique et culturelle étudiée

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

E1108 : Traduction, interprétariat

E1106 : Journalisme et information média

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

E1105 : Coordination d'édition

Réglementation d'activités :

NEANT

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La mention "**Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales**" (LLCER) au sein de l'Université Sorbonne Nouvelle

- Paris 3 se décline, **en master**, en 11 parcours-type (ex : spécialités) :

- Etudes anglophones (M1 et M2)

- Etudes irlandaises, co-accrédité avec l'Université de Lille 3 (M2 seulement)

- Management de projets internationaux en milieu anglophone - MPI (M1 et M2)

- Le monde anglophone de la Renaissance aux Lumières et au Romantisme (16ème - 19ème siècles) - M2 seulement - co-accrédité avec

l'Université Paris Diderot-Paris 7. Ouverture de ce master à la rentrée 2016

- Etudes germaniques (M1 et M2), 2 parcours :

Études germaniques et interculturelles : sociétés-arts-médias

Études germaniques : allemand-histoire

- Journalisme européen (M2 seulement), 2 parcours :

Journalisme franco-allemand

Journalisme bilingue français-anglais

- Etudes hispaniques et latino-américaines (M1 et M2)

- Etudes lusophones (M1 et M2)

- Etudes italiennes (M1 et M2)

- Echanges culturels France - Italie (M1 et M2), 2 parcours :

Industries culturelles France-Italie

Traduction (domaines littéraire et para-littéraire) France-Italie (Ouverture sous réserves de ce parcours à la rentrée 2017)

- Etudes arabes, hébraïques, indiennes et iraniennes (M1 et M2), ce master comprend 4 parcours :

Etudes arabes

Etudes hébraïques et juives

Etudes indiennes

Etudes iraniennes

L'ensemble des composantes et des UE constituant ces 11 parcours-types sont détaillées et accessibles via le lien figurant dans la rubrique "Source d'information" ci-dessous.

Les modalités du contrôle des connaissances, publiées au début de chaque année universitaire, permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de **120 crédits pour le niveau master**.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X		IDEM
Après un parcours de formation continue	X		IDEM
En contrat de professionnalisation	X		IDEM

Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures) - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

- NOR: MENS0200982A

- JORF n°99 du 27 avril 2002 page 7631, texte n° 56

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Délivrés par l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, les **masters** de cette mention qui a l'origine avait pour intitulé "**Langues Littératures et Civilisations Etrangères**" (**LLCE**) ont été habilités par l'arrêté du 12 septembre 2005 sous le numéro [20050657] pour la période 2005/2006 à 2009/2010, puis ladite habilitation a été renouvelée par l'arrêté du 17 septembre 2009, sous le même numéro, et le même intitulé, pour la période 2009/2010 à 2013/2014.

Enfin, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a été accréditée pour la délivrance des diplômes de **master** des 11 parcours-types de la nouvelle mention "**Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales**" (**LLCER**), n° [20141691] qui remplace l'ancienne mention LLCE, par l'arrêté ministériel d'accréditation en date du 17 décembre 2014, émanant de la Direction Générale de l'enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle, et portant sur la période **2014/2015 à 2018/2019**.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Prendre contact avec l'**Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de notre université (adresse mail : ove@univ-paris3.fr), le lien du site internet de ce service figure dans la rubrique "lien vers statistiques", ci-dessous.

OU BIEN :

Contactez les **départements** auxquels sont rattachés les 11 parcours-types de la mention **LLCER** : voir la liste desdits départements, et leurs sites internet, ci-dessous dans la rubrique "Sources d'informations".

<http://www.univ-paris3.fr/l-observatoire-de-la-vie-etudiante-ove--107862.kjsp?rh=1208869244306>

Autres sources d'information :

Liste des **5 départements** (accompagnés de l'adresse de leur site internet) auxquels sont rattachés les 11 parcours-types de la mention **Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)** :

Département : Monde anglophone

<http://www.univ-paris3.fr/departement-monde-anglophone-21481.kjsp>

Département : Etudes germaniques

<http://www.univ-paris3.fr/master-1-recherche-br-etudes-germaniques-341160.kjsp>

Département : Etudes Italiennes et Roumaines (EIR)

<http://www.univ-paris3.fr/departement-etudes-italiennes-et-roumaines-eir--36041.kjsp>

Département: Études Ibériques et Latino-Américaines (EILA)

<http://www.univ-paris3.fr/departement-etudes-iberiques-et-latino-americaaines-eila--24138.kjsp>

Département : Etudes arabes, hébraïques, indiennes et iraniennes

<http://www.univ-paris3.fr/departement-etudes-arabes-hebraïques-indiennes-et-iraniennes-22042.kjsp>

Remarque : Dans le cas du parcours-type "**Le monde anglophone de la Renaissance aux Lumières et au Romantisme (16ème-19ème siècles)**", co-accrédité avec l'université Paris Diderot-Paris 7 (ouverture de ce master à la rentrée 2016), le site internet de cette dernière peut être également une source d'information :

<http://www.univ-paris-diderot.fr/>

Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Lieu(x) de certification :

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : Île-de-France - Paris (75) [75005]

Pour les 3 départements ci-dessous, l'adresse postale est :

Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

13, rue Santeuil 75231 Paris cedex 05

1) Département Etudes Ibériques et Latino-Américaines (EILA)

Bureau 353 (3ème étage)

Tél : 01 45 87 42 49

Mail : dept-eila@univ-paris3.fr

2) Département d'études germaniques

Bureau 384 (3ème étage)

Tél : 01 45 87 48 72

Mail : dept-eg@univ-paris3.fr

3) Département Etudes Arabes, Hébraïques, Indiennes et Iraniennes (EAHII)

Bureau : 381 (3ème étage)

Tél : 01 45 87 42 61 / 48 97

Mail : dept-eahii@univ-paris3.fr

4) Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

Département du Monde anglophone

5, rue de l'Ecole de médecine 75006 Paris

Tél : 01.40.51.33.00

Mail : dept-ma@univ-paris3.fr

5) Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

Département études italiennes

1-5, rue Censier (5ème étage) 75005 Paris

Tél : 01.45.87.42.70 ou 41.41

Mail : dept-eir@univ-paris3.fr

6) Université Paris Diderot-Paris 7

5 Rue Thomas Mann, 75013 Paris

Tél : 01 57 27 57 27

Site internet : <http://www.univ-paris-diderot.fr/>

Le parcours-type "Le monde anglophone de la Renaissance aux Lumières et au Romantisme (16ème-19ème siècle)" est co-accrédité avec l'**Université Paris Diderot-Paris 7**

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Voir les adresses ci-dessus

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31503

- Pour le parcours-type "Journalisme européen" :

À l'origine de cette spécialité, on trouve un DESS de journalisme bilingue français- anglais habilité en 1990 qui, lui-même, faisait suite au DESS « correspondant de presse en pays anglophone » créé en 1979. La mise en place d'un DESS de journalisme bilingue franco-allemand, puis la convergence des deux DESS au sein d'une même mention « Formation aux pratiques du journalisme européen », assortie de deux options anglais et allemand, ont permis à cette formation professionnalisante de trouver son public. Le contenu de la formation a gagné en cohérence du fait de la mutualisation de certains enseignements, ce qui devrait se renforcer avec la coopération avec les autres formations au journalisme spécialisé de la COMUE "Sorbonne Paris Cité" et les masters de la mention "Etudes européennes et internationales" de Paris 3.

- Pour le parcours-type "Management de projets internationaux en milieu anglophone" :

Ce master, durant les 2 contrats d'habilitations précédents, à savoir 2005-2008 et 2009-2013, était le parcours d'une spécialité de la mention "Langues Etrangères Appliquées". Ladite spécialité avait pour intitulé "Langues et Affaires Economiques et Internationales" (LAEI).